



GUIDE D'INFORMATION

***Édition 2018***

L'heure est à l'inscription. L'appel de candidatures des Grands Prix Desjardins de la culture est lancé.

Artistes, artisans, travailleurs culturels, créateurs, bénévoles, ambassadeurs, entrepreneurs sympathisants et commanditaires, nous attendons vos propositions.

Les disciplines sont toutes représentées et les intervenants qui supportent les arts et la culture se verront aussi récompensés.

### 17 catégories

---

15 0000 \$

### Pour déposer une candidature

---

Il vous suffit d'indiquer sur le formulaire ci-inclus le nom et les coordonnées du candidat, la catégorie dans laquelle vous désirez l'inscrire et un court texte (maximum 250 mots ou 1 000 caractères) nous indiquant pourquoi, à votre avis, ce candidat mérite qu'on lui décerne un prix. Le tout doit être accompagné de votre nom et de vos coordonnées. Un candidat peut soumettre lui-même sa candidature.

**Les participants ne peuvent être inscrits que dans une seule catégorie.**

Tous les candidats doivent être âgés de 18 ans et plus et être résidant de Lanaudière.

Si votre candidat a déjà été lauréat dans la même catégorie que celle choisie en 2018, indiquer **les nouveaux éléments** qui le distinguent depuis le 29 septembre 2017.

## Modalités de sélection

**Le mode de sélection passe par trois étapes distinctes :**

### **PREMIÈRE ÉTAPE**

La période des mises en candidature débute le 1<sup>er</sup> mai 2018 et fermera le 1<sup>er</sup> juin 2018. Un premier jury, composé de pairs, retiendra une liste de cinq à dix participants par prix. Ces candidats devront fournir le formulaire du deuxième tour, dûment rempli. Pour chacun des prix, le détail des documents à transmettre est mentionné.

### **DEUXIÈME ÉTAPE**

Les candidatures du deuxième tour devront être déposées au plus tard le 28 juin 2018 où un deuxième jury retiendra trois candidatures par prix. Avant d'accéder au jury final, les trois candidats devront fournir les documents complémentaires requis.

Les finalistes sont alors connus. Pour ces candidats, un rendez-vous sera fixé afin de procéder au tournage des capsules vidéo présentées le soir du gala. Le dépôt du document final qui sera remis au jury identifiant le lauréat, est le 20 juillet 2018.

### **TROISIÈME ÉTAPE**

À l'exception du Prix du CALQ qui a sa propre démarche de mise en candidature, le jury final, composé de pairs provenant de l'extérieur de la région, couronnera un lauréat pour chacun des prix. Aucun gagnant ne sera prévenu à l'avance. Ainsi, nous recommandons aux candidats mis en nomination de s'assurer d'avoir un représentant au gala s'il ne peut lui-même y être.

Les Grands Prix Desjardins de la culture de Lanaudière sont une initiative de Culture Lanaudière qui vise à souligner le travail des artistes, des artisans, des bénévoles et des partenaires culturels. Ce gala participe à l'essor d'un secteur en pleine effervescence et contribue à renforcer l'identité et la fierté d'être Lanaudois.

**POUR LE PRIX CALQ-CRÉATEUR DE L'ANNÉE, LES RÈGLES ÉDICTÉES DANS LE DOCUMENT INTITULÉ «LIGNES DIRECTRICES» PRÉVALENT SUR CE GUIDE.**

: <https://www.calq.gouv.qc.ca/prix-et-distinction/prix-du-calq-createur-ou-creatrice-de-lannee-dans-lanaudiere/>

**LE GALA SE TIENDRA LE 28 SEPTEMBRE 2018**

AU THÉÂTRE HECTOR-CHARLAND

L'Assomption

## 1. Prix CALQ – Créateur de l'année

---

Ce prix, assorti d'un montant de 5 000 \$, vise à reconnaître un artiste ou un écrivain de Lanaudière qui se démarque par le dynamisme de son parcours et l'excellence de son œuvre.

<https://www.calq.gouv.qc.ca/prix-et-distinction/prix-du-calq-createur-ou-creatrice-de-lannee-dans-lanaudiere/>

## 2. Prix Ambassadeur Télé-Québec

---

La direction régionale de Télé-Québec Mauricie-Centre-du-Québec-Lanaudière veut souligner l'apport exceptionnel d'un artiste, artisan, collectif ou organisme qui se sont démarqués sur la scène internationale. Il peut s'agir d'exposition, de performance, ou de présentation d'œuvre. Les artistes qui déposeront leur candidature devront avoir à leur actif des réalisations marquantes au Canada ou à l'étranger. Toutes les disciplines sont admissibles.

## 3. Prix Robert-Lussier Bénévolat «INDIVIDU»

Ce prix s'adresse à un individu qui contribue bénévolement au maintien et au développement des arts et de la culture dans la région de Lanaudière.

## 4. Prix Robert-Lussier Bénévolat «GROUPE»

---

Ce prix s'adresse aux groupes qui contribuent bénévolement au maintien et au développement des arts et de la culture dans la région de Lanaudière.

## 5. Prix Innovation

---

Ce prix récompense un artiste ou un collectif d'artistes qui a réalisé, au cours des trois dernières années, un projet faisant preuve d'une vision artistique originale en regard de sa discipline. Ce projet, vu comme un agent de changement, aura contribué à l'enrichissement de la vie culturelle lanaudoise.

## 6. Prix Musique

---

Ce prix est remis à un artiste ou un collectif d'artistes qui s'est démarqué par l'excellence et la créativité de son talent. Ce prix est ouvert à tous les styles de musique, incluant la chanson.

## 7. Prix Arts de la scène (sauf musique)

---

Ce prix est remis à un artiste ou un collectif d'artistes qui s'est démarqué de la communauté artistique par l'excellence et la créativité de son talent en art de la scène que ce soit la danse, le théâtre, les arts du cirque, le slam ou bien l'humour. **Ce prix exclut, par contre, les artistes en musique et en chanson.**

## **8. Prix Jeune public**

---

Ce prix récompense un artiste ou un collectif d'artistes qui a comme public les jeunes, c'est-à-dire les 18 ans et moins. Par la qualité de ses productions, il a su démontrer que les jeunes ne sont pas que le public de demain, mais surtout un public d'aujourd'hui. Toutes les disciplines sont admissibles.

## **9. Prix Émergence – Arts de la scène**

---

Ce prix vise à promouvoir la carrière artistique des créateurs émergents en soulignant leur effort à développer une démarche personnalisée et originale. Ce prix s'adresse uniquement aux artistes, groupes ou collectifs de la discipline arts de la scène. Seuls les candidats ayant 6 ans ou moins de pratique artistique depuis leur première réalisation professionnelle peuvent être considérés comme faisant partie des artistes en émergence lanaudoise.

## **10. Prix Arts visuels**

---

Ce prix est remis à un artiste qui s'est démarqué de la communauté artistique par l'excellence et la créativité de son talent.

## **11. Prix Métiers d'art**

---

Ce prix est remis à un écrivain qui s'est démarqué de la communauté artistique par l'excellence et la créativité de son talent.

## **12. Prix Patrimoine**

---

Ce prix récompense un individu, un organisme, une municipalité ou une MRC qui a mis sur pied, depuis maximum trois ans, un projet mettant en valeur le patrimoine lanaudois. Pour parvenir à une bonne mise en valeur, certains moyens peuvent être utilisés comme la méditation, la protection, la restauration et la conservation. Cette catégorie est ouverte à une série d'activités en patrimoine : historique, bâti, vivant, archéologique, ethnologique, religieux ou archiviste.

## **13. Prix Littérature**

---

Ce prix est remis à un écrivain qui s'est démarqué de la communauté artistique par l'excellence et la créativité de son talent.

## **14. Prix Partenaire culturel**

---

Ce prix est remis à une entreprise privée ou un OBNL, dont les secteurs d'activité sont les arts et/ou la culture, qui a su se démarquer par ses projets, par son implication ou son soutien dans le domaine culturel et artistique lanaudois et prouver ainsi qu'elle a activement contribué au

développement culturel de la région. Les entreprises candidates doivent obligatoirement avoir une succursale en sol lanauchois.

## **15. Prix Municipalité culturelle**

---

Ce prix est remis à une municipalité qui a su démontrer, par des efforts tangibles, qu'elle accorde une place de choix au fait culturel.

## **16. Prix Coup de cœur Desjardins – Individu et Groupe**

---

Il n'est pas possible de poser sa candidature à ces prix car les trois candidatures, pour chacun des coups de cœur seront choisies par le jury du 2e tour parmi les candidatures déposées au 1<sup>er</sup> tour. Celles-ci seront soumises au dernier jury qui déterminera les deux lauréats.

FORMULAIRE DISPONIBLE AU [WWW.CULTURELANAUDIERE.QC.CA/GPD](http://WWW.CULTURELANAUDIERE.QC.CA/GPD)

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT

☎ TÉLÉPHONE : 450-753-7444, POSTE 24

☎ SANS FRAIS : 1-866-334-7444

✉ COURRIEL : [GPD@CULTURELANAUDIERE.QC.CA](mailto:GPD@CULTURELANAUDIERE.QC.CA)



Culture Lanaudière